

Zeitschrift: NIKE-Bulletin
Band: 9 (1994)
Heft: 1: Gazette

Rubrik: Formation

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

FORMATION

Monuments historiques mal-aimés

Colloque: semestre d'été 1994 à l'EPF-Zurich

Au cours du semestre d'été le 'Cercle d'études conservation des monuments historiques' aimerait aborder des sujets qui concernent de plus en plus notre travail quotidien. Ce sont des sujets touchant à des domaines de la conservation des monuments historiques qui n'ont pas – ou pas assez – fait l'objet d'études concernant l'architecture ou l'histoire de l'art et qui posent des problèmes même aux spécialistes. La tâche est d'autant plus difficile qu'il n'est pas aisé d'intéresser les propriétaires, les architectes et d'autres groupes de la population à certains bâtiments mal-aimés comme les prisons, les cheminées d'usine ou les H.L.M. Trouver des raisons valables pour justifier la protection de ces bâtiments et les présenter de manière compréhensible, cela fait partie des tâches des services de conservation des monuments historiques qui, comme la population, ne sont pas assez préparés à ce genre de travail.

Cela est particulièrement le cas pour les bâtiments dont l'utilisation, passée ou actuelle, évoque des notions négatives: condamnations pénitentiaires, cheminées fumantes, travail d'usine, maisons occupées ou habitées par des demandeurs d'asile. La tâche des services de conservation des monuments historiques consiste dans tous les cas à reconnaître les principaux objets méritant d'être protégés, témoins d'une période politique, économique sociale ou architecturale, à justifier la nécessité de les conserver et à en informer l'opinion publique. Les produits industriels sont également en danger car, fabriqués en série, ils n'ont pas le caractère unique des objets classiques. Mais en tant qu'éléments d'un équipement typique d'une époque et d'une technologie dépassée, donc importante du point de vue historique, ils font également partie intégrante d'un ensemble ayant une valeur artistique. Il ne faut donc plus attendre pour définir la protection des biens fabriqués industriellement. Responsables du colloque: Peter Baumgartner le 20 mai, le 3 juin et le 15 juillet; Urs Baur le 6 mai, le 17 juin et le 1er juillet.

Pour plus de renseignements s'adresser à: Urs Baur, Büro für Denkmalpflege, Nüscherstrasse 31, 8001 Zurich, T 01 216 20 14, Fax 01 212 07 47.

(voir également page 44 s.)

communiqué

Céramique hors de l'époque

Un colloque scientifique à Vilars-les-moines/BE

Après de longs préparatifs, les trois associations suisses spécialisées en archéologie vont organiser pour la première fois en commun un colloque scientifique sur le thème 'Céramique hors de l'époque' qui aura lieu les 19 et 20 août 1994 au Château de Vilars-les-moines (BE). Ces trois associations sont: le Groupe de travail pour les recherches pré- et protohistoriques en Suisse, l'Association pour l'Archéologie romaine en Suisse et le Groupe de travail suisse pour l'archéologie médiévale.

Ces trois associations soutenues efficacement sur le plan financier par l'Académie Suisse des Sciences Humaines et Sociales (ASSH) et au niveau de l'organisation par le Centre national d'information pour la conservation des biens culturels (NIKE), vont pour la première fois se retrouver pour échanger des idées et pour collaborer. A la base de ce projet de rencontre, la constatation que cela est vain quand trois associations différentes essaient, chacune de son côté, en cercle fermé, de trouver des solutions aux problèmes scientifiques qui les concernent. Le but de cette première tentative de rapprochement est d'amener les associations à discuter ensemble de leurs problèmes. Par ailleurs, une telle rencontre permet de faire connaissance d'autres spécialistes afin de favoriser également les échanges d'idées bilatéraux.

La première partie de ce colloque sera consacrée à une série d'exposés, la deuxième partie se présentera sous la forme d'un 'atelier', exposés brefs et présentation de 'familles' de céramiques datées avec 'précision'. Les organisateurs ont décidé de faire publier, avant la rencontre, les principaux exposés par le Centre NIKE.

(voir également p. 45)

Daniel Gutscher
Vo

Manifestations organisées par la Société suisse de préhistoire et d'archéologie (SSPA)

Compte rendu du cours d'introduction à l'étude de l'archéologie et de la préhistoire de la Suisse qui a eu lieu à Neuchâtel les 6 et 7 novembre 1993 et à Bâle les 20 et 21 novembre 1993

Les résultats des nouvelles recherches intéressent un très large public à la condition qu'ils soient expliqués de manière compréhensible. Cette vérité connue depuis longtemps a

une fois de plus été vérifiée à l'occasion du dernier cours d'introduction organisé par la SSPA. 350 personnes ont profité de l'occasion qui leur a été offerte de suivre un des cours de deux jours à Neuchâtel (en français) ou à Bâle (en allemand) pour s'informer sur les nouvelles découvertes et les problèmes dans le domaine de la recherche sur l'homme et son environnement à l'époque paléolithique et à l'époque mésolithique.

Les sujets présentés ont concerné les résultats les plus récents pas encore publiés de recherches géologiques, la reconstitution de la flore et de la faune à l'époque glaciaire et au début de l'époque post-glaciaire aussi bien que l'histoire de l'origine de l'homme.

Ces cours ont bien entendu attaché une importance particulière à l'histoire culturelle. L'application conjointe pratiquée depuis quelques années de la recherche archéologique et scientifique, les recherches interdisciplinaires menées sur les traces de l'homme et sur ses activités ont donné des résultats encourageants. Les questions qui se posent aujourd'hui vont bien au-delà des réflexions purement typologiques et chronologiques. De plus en plus on essaie avec succès de savoir quels types de nourriture et de matières premières utilisaient les chasseurs et les groupes pratiquant la cueillette et comment ils étaient organisés. Quelques rares découvertes et objets permettent même de lever quelque peu le voile sur ce qu'était la 'culture spirituelle' de ces premières communautés. Les pratiques mortuaires isolées de l'homme de Néandertal, les pointes de harpons sculptées sans fonctions définissables, les sculptures et les silex peints prouvent qu'au plus tard au cours de la dernière période glaciaire, les hommes se sont posés des questions sur leurs origines, sur leur avenir et sur les forces influençant leur environnement, des questions somme toute qui nous préoccupent encore aujourd'hui.

Le prochain cours qui aura lieu en novembre 1995 est en préparation. Il traitera de la vie et de l'environnement à l'époque néolithique et à l'époque des premiers cultivateurs.

Urs Niffeler

Formation et conservation des monuments

Résultat d'une enquête effectuée auprès des services de conservation des monuments historiques sur les possibilités de travail volontaire et de stages pratiques

Situation de départ

Le débat sur la situation au niveau de la formation dans le domaine de la conservation des monuments historiques en Suisse n'est pas récent mais il semble s'être intensifié au cours des dernières années. Les raisons sont diverses: le

FORMATION

besoin en matière de politique d'éducation d'assurer la formation continue; l'extension du domaine d'activité et la responsabilité des spécialistes qui ont souvent à faire à des objets qui ne sont pas classables dans les catégories traditionnelles de l'histoire de l'art. Par ailleurs les critiques se font de plus en plus fréquentes sur l'enseignement dans les écoles supérieures, l'histoire de l'art qui y est professée s'éloigne toujours plus de ce qui est sa base, c'est-à-dire l'oeuvre d'art et le monument historique.

Jusqu'à présent on était d'accord sur le fait que la création d'une matière d'enseignement 'Conservation des monuments historiques' n'était pas d'un grand intérêt et qu'il valait mieux posséder une solide formation de base en architecture ou en histoire de l'art; pourtant aujourd'hui, la demande de création d'un cycle d'étude pour diplômés, dans cette matière, se fait de plus en plus pressante. Il faut ajouter ici que pour l'EPF-Zurich, par exemple, seule une augmentation considérable des moyens permettrait de créer un cours de 3ème cycle rentable à long terme sans mettre en danger les séminaires de formation continue organisés jusqu'à présent et très bien fréquentés (séminaires de l'EPF-Zurich organisés par l'Association des conservateurs suisses de monuments historiques, séminaires de formation continue en archéologie et en conservation des monuments historiques). Actuellement une telle augmentation des moyens financiers n'est pas envisageable avant longtemps. Il convient donc d'utiliser les possibilités existantes et éventuellement de les améliorer.

Nul ne conteste l'importance pour les étudiants d'être confrontés à la pratique afin de tester leurs aptitudes et leurs intérêts et également de prendre connaissance des problèmes qui se posent. Pourtant c'est là que les étudiants et les jeunes architectes et historiens de l'art font face à des difficultés. Ils s'adressent souvent à l'Institut de conservation des monuments historiques de l'EPF-Zurich où ils cherchent conseil; c'est pourquoi nous avons décidé de faire une enquête au sein des services cantonaux et communaux compétents en la matière afin d'avoir un aperçu des places de formation pratique et afin de disposer de données concrètes pour pouvoir répondre de manière plus exacte aux futures demandes.

Enquête

Le formulaire comprenait des questions sur le genre et la durée des stages et des engagements volontaires possibles, sur les conditions à remplir par les stagiaires ainsi que sur la pratique des services de conservation des monuments historiques jusqu'à présent dans ce domaine. En plus des

FORMATION

questions classiques, le formulaire donnait la possibilité aux services concernés d'ajouter des compléments d'information et posait des questions complémentaires sur les raisons en cas de non-recrutement de stagiaires et sur les perspectives et les possibilités d'une meilleure formation.

Mi octobre 1993, le formulaire a été expédié à tous les services de conservation des monuments historiques des cantons et des villes importantes ainsi qu'au petit nombre d'archéologues cantonaux s'occupant régulièrement de recherche architecturale. Sur les 31 formulaires expédiés, 22 avaient déjà été retournés fin 1993 provenant à peu près à part égale de toutes les régions de Suisse. Même si on a noté l'absence de réponses des services de certains cantons et de certaines villes de moyenne importance, on peut dire que 70 % de réponses est un résultat encourageant que l'on peut interpréter comme le signe d'un désir profond d'améliorer la situation de la formation professionnelle.

Sept services de conservation des monuments historiques (c'est-à-dire 1/3 des services ayant répondu) ne sont pas en mesure d'offrir des possibilités de stage. Un autre service juge que, compte tenu du manque de place, il lui est impossible de proposer une telle possibilité. Dans un des services, ayant répondu négativement, une place de stage est offerte mais est réservée à des spécialistes d'Europe de l'Est. Dans un canton, il semble que la situation ne soit que temporairement bloquée.

Parmi les cinq autres réponses négatives, dans un cas il s'agit du manque de moyens financiers et du refus d'accepter un stagiaire bénévole; les quatre autres réponses donnent comme raison le manque de temps. Il s'agit dans ces cas-là généralement de services n'employant qu'une personne à plein temps ou même à temps partiel.

Pourtant il existe également des petits services qui conçoivent sans problème d'engager des stagiaires ou des bénévoles même s'ils n'en ont jusqu'à présent pas (encore) eu. Parmi ces services ayant répondu positivement, deux services n'ont jamais eu de stagiaires, 5 en ont eu mais plutôt rarement et sept en ont souvent ou en ont constamment (dans certains cas apparemment des étudiants tout au long de leurs études). Dans deux services chaque semestre des étudiants sont accueillis, les 'nouveaux' pour tester leurs aptitudes pendant seulement quelques jours. En règle générale les stagiaires sont des étudiants avancés dans leurs études, déjà diplômés ou licenciés; en archéologie on exige même des stagiaires qu'ils possèdent des connaissances de base en relevés topographiques. 12 ou 14 services ne font pas de différences fondamentales entre les étudiants en histoire de l'art et les étudiants en architecture, deux autres

services ne sélectionnent que des historiens de l'art car ils ont des connaissances en archivage jugées importantes. De temps à autre des services engagent des stagiaires étudiant d'autres matières comme par exemple l'archéologie, l'histoire, l'informatique ou la restauration. Dans la moitié des services, pendant les stages, les étudiants et les jeunes diplômés ont la possibilité de participer à un projet ou d'effectuer un travail indépendant, dans neuf services la possibilité est donnée aux stagiaires d'assister les collaborateurs expérimentés dans leur travail quotidien. 2/3 des services ayant répondu positivement conçoivent la possibilité d'engager des stagiaires volontaires ou de proposer des stages de longue durée, à peu près autant de services proposent déjà des stages de quelques semaines.

En ce qui concerne le dédommagement financier, il dépend évidemment toujours des connaissances des stagiaires et du genre de travail qui leur est confié. Les stages de plus courte durée sont rémunérés dans deux services, dans cinq services les stagiaires reçoivent une participation au coût de la vie. Pour ce qui est des stages de longue durée, dans cinq services les stagiaires sont rémunérés, dans trois services ils reçoivent au moins une contribution financière. Une bonne nouvelle, dans un canton, sans doute influencé par notre enquête, on parle de faire entrer le poste 'stagiaires' dans la planification du budget 1995; par contre dans d'autres services on craint d'être obligé de prendre des mesures d'économie et de sacrifier l'engagement temporaire d'étudiants et de jeunes diplômés.

Conclusion

Plus de 2/3 des services municipaux et cantonaux ayant reçu notre questionnaire ont répondu sur la question des possibilités de stages et d'engagements volontaires. Si on part du principe que ceux qui n'ont pas répondu n'ont rien à proposer dans ce domaine, on peut dire qu'environ la moitié des services concernés offre des possibilités de stages à des étudiants intéressés ou à de jeunes diplômés qui ont ainsi la possibilité d'avoir une idée de la pratique en matière de conservation des monuments historiques. Même si en réalité, les postes de stagiaires décrits dans l'enquête ne sont pas toujours à disposition pour différentes raisons, et même si, compte tenu de la situation géographique et financière, les possibilités sont réduites, il semble actuellement possible d'offrir à tous les jeunes intéressés un stage (les questionnaires avec adresses et conditions spécifiques des différents services peuvent être consultés à la chaire de conservation des monuments historiques de l'EPF-Zurich). Il reste à espérer que des mesures d'économie décidées à court terme ne vont pas réduire ces possibilités de stage capitales pour la formation des jeunes générations mais qu'au contraire les stages vont devenir une pratique courante dans d'autres services de conservation des monuments historiques dont, nous l'espérons, les étudiants et les jeunes diplômés pourront profiter.

En conclusion, nous remercions tous les collègues qui grâce à leur collaboration ont permis la réalisation de cette enquête.

Hans-Rudolf Meier

La sauvegarde du patrimoine bâti

Cycle de formation continue et d'études postgrades 1994 – 1995 – EPFL/EAUG

Objectifs: Le cycle de formation continue et d'études postgrades contribue à former les intervenants de la sauvegarde du patrimoine bâti, ainsi que les praticiens qui exercent leur profession au sein des organes de conservation. La formation consiste principalement en:

- une initiation et une maîtrise des aspects sociaux, techniques et artistiques liés à la sauvegarde du patrimoine;
- une vision du patrimoine à protéger en tant que témoignage d'histoire sociale;
- une familiarisation avec les méthodes et techniques propres à la sauvegarde et la conservation des ouvrages bâtis.

Contexte des études: La postformation s'étend à toutes les périodes de l'histoire y compris l'ère industrielle avec les développements de la construction jusqu'au milieu du XXe siècle.

Organisation du cycle: La postformation est organisée par deux instituts du Département d'architecture de l'EPFL (Institut de Théorie et d'Histoire de l'Architecture – ITHA – et Institut de Technique du Bâtiment – ITB), et par l'Ecole d'Architecture de l'Université de Genève – EAUG, (Centre d'étude pour l'amélioration de l'habitat – CETAH), qui font en outre appel à divers centres, laboratoires et instituts orientés vers les problèmes de restauration et de conservation des bâtiments. L'"Institut für Denkmalpflege" de l'EPFZ et l'Association de conservateurs suisses des monuments historiques (ACMH) sont étroitement associés aux orientations du cycle postgrade et délèguent 3 représentants au conseil scientifique du cycle.

Durée du cycle: Tandis que la formation continue est dispensée sur les 3 premiers trimestres (240 heures), les études postgrades s'étendent aux 5 trimestres (710 heures). Quant au travail individuel postgrade, il se déroule entre janvier et novembre 1995.

Conditions d'admission: L'admission à la formation continue est validée sur la base d'un dossier de candidature et d'une entrevue. L'admission à la formation postgrade nécessite un diplôme ou une licence de fin d'études universi-

FORMATION

taires et la présentation d'un dossier de candidature. Les candidats ne possédant pas de formation universitaire pourront exceptionnellement être admis comme auditeurs à condition de justifier d'une expérience professionnelle jugée suffisante.

Titre délivré: La fréquentation de l'enseignement de formation continue durant les trois premiers trimestres et l'obtention des crédits nécessaires donnent droit au certificat de formation continue de l'EAUG. La participation active à l'ensemble du cycle et l'obtention de crédits en nombre suffisant autorisent la délivrance d'un certificat de maîtrise et de spécialisation en sauvegarde du patrimoine bâti de l'EPFL. Les auditeurs recevront quant à eux une attestation de la direction du cycle.

Contenu de l'enseignement: La postformation s'articule en cinq trimestres successifs:

- 1er trimestre (avril – juin 1994): Introduction à la sauvegarde du patrimoine bâti;
- 2e trimestre (octobre – décembre 1994): Théorie et pratique de la sauvegarde du patrimoine bâti;
- 3e trimestre (janvier – mars 1995): Bases institutionnelles de la sauvegarde du patrimoine bâti;
- 4e trimestre (avril – juin 1995): Connaissance du patrimoine bâti;
- 5e trimestre (octobre – décembre 1995): Méthodologie du projet de sauvegarde du patrimoine bâti.

L'enseignement postgrade comprend 2 semaines à temps complet et 7 x 2 journées hebdomadaires, soit 168 heures par trimestre. La formation continue comprend 1 semaine à temps complet et 7 journées hebdomadaires, soit 84 heures par trimestre.

Conseil scientifique du cycle: Gilles Barbey EPFL (directeur du cycle); Pierre Golinelli (responsable de la formation continue); Michel Clivaz (coordinateur); Alberto Abriani EPFL; Alberto Grimoldi EAUG; Heinz Horat ACMH; Inès Lamunière EPFL; Daniel Marco EAUG; Claude Morel EPFL; Georg Mörsch EPFZ; Bruno Reichlin EAUG; Eric Teyssière ACMH.

Reinscriptions et inscriptions: Secrétariat de la formation continue, EAUG, 9 bd Helvétique, 1206 Genève T 022 705 71 44 / Secrétariat du cycle d'études postgrades, EPFL-DA, Case postale 555, 1001 Lausanne) T 021 693 32 57.

communiqué